

RÉPONSES AUX MESURES “VEGGIE 2017”

TRANSMISES PAR L'ASSOCIATION VÉGÉTARIENNE DE FRANCE

Réponse de Charlotte Girard, co-responsable du programme de la France insoumise, pour Jean-Luc Mélenchon

Mesure 1 - Supprimer l'exemption du méthane entérique de la loi sur la transition énergétique

Oui. L'élevage de bétail fait partie intégrante des activités humaines sous des formes diverses et la production de méthane qui en découle a des conséquences désastreuses sur l'environnement. Par conséquent, elle doit à ce titre être intégrée aux objectifs nationaux de réduction des émissions de polluants atmosphériques. La fermeture des fermes usines et la diminution de produits d'origine animale permettra une diminution significative de ces émissions. En complément, il est nécessaire de faire évoluer notre modèle agricole via des modes de production d'élevage tendant à la neutralité en matière d'émissions de gaz à effet de serre, notamment au moyen de systèmes herbagers.

Mesure 2 - Imposer un affichage du coût climatique des produits alimentaires

Oui. C'est une mesure intéressante dont l'étude aura toute sa place lors de la prochaine législature, dans le cadre de la planification écologique. Le programme *L'Avenir en commun* propose déjà de mettre en place un protectionnisme solidaire se traduisant par des taxes sur les produits relatives aux impacts sociaux et environnementaux, afin d'aller vers une économie du mieux disant social et environnemental, tout en favorisant les circuits courts et l'agriculture raisonnée. Concernant cette mesure, évaluer le coût climatique d'un produit alimentaire peut être une chose complexe et cette mesure doit donc être travaillée et détaillée en commission parlementaire. Pour autant, elle va dans le bon sens : celui de la transparence alimentaire, comme cela existe déjà avec l'affichage des apports nutritionnels ou des ingrédients constitutifs du produit, qui pourrait être aussi étendu aux potentiels risques pour la santé. Ces mises en place sur l'ensemble des emballages, sans interférence des lobbys de l'agroalimentaire, constituent un système d'information clair des consommateurs sur le contenu et la qualité des aliments.

Mesure 3 - Abroger les textes de loi imposant les protéines carnées dans les écoles

Oui. Cette mesure est nécessaire pour appliquer la mesure 4.

Mesure 4 - Mettre en place des menus végétariens alternatifs dans la restauration collective

Oui. Les restaurations collectives devront fournir une alternative végétarienne à chaque repas. Nous défendons clairement la redéfinition des menus en restauration collective, notamment dans les écoles, pour une consommation plus équilibrée intégrant davantage de protéines végétales, de fruits et de légumes, et respectant le cycle des saisons. Cette transition du système alimentaire sera soutenue entre autres par des dotations à la restauration collective.

Mesure 5 Mettre en place une politique agricole de transition vers un modèle plus végétal

Oui. La réduction significative de la production et de la consommation de protéines carnées est une des mesures phares du programme de Jean-Luc Mélenchon, répétée maintes fois par le candidat lors d'interventions publiques. Elle est motivée par les impacts environnementaux de l'élevage industriel, par les impacts sanitaires d'une surconsommation de produits d'origine animale et par une maltraitance à l'égard des animaux. Cette réduction significative de produits d'origine animale impose une véritable transition écologique de notre modèle agricole en développant une agriculture paysanne et écologique adossée à des circuits courts.

Mesure 6 Mettre en place une politique économique de transition vers un modèle plus végétal

Oui. Cette mesure est indispensable afin de mettre en place en pratique la mesure 5. Nous favoriserons également l'algoculture, riche en protéines végétales. Pour cela, nous engagerons l'Ifremer (Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer) dans la création d'un département de recherche pour l'amélioration variétale des algues, sur le modèle de ce que pratique l'Inra, et en excluant les transformations génétiques. Nous utiliserons par ailleurs les champs d'EMR offshore pour développer des zones d'aquaculture en pleine mer, introduire des récifs artificiels favorisant l'algoculture (récifs qui créent des cantonnements inaccessibles aux engins de pêche type chalut de fond). Sera également mis en place un soutien financier à la transition vers des systèmes d'agriculture écologique en contribuant aux coûts de la transition et en rémunérant les productions spécifiques : agriculture biologique, diversification des rotations, production de protéines végétales, etc. Enfin, la recherche agronomique sera recentrée en fonction des objectifs de la transition écologique de l'agriculture et les dispositifs de recherche-action impliquant la participation active des agriculteurs seront encouragés.

Mesure 7 Interdire l'intervention des lobbies agroalimentaires de produits à risque pour la santé dans les établissements scolaires

Oui. La lutte contre les lobbies, y compris agroalimentaires, est centrale dans le programme de Jean-Luc Mélenchon. Nous réformerons la représentativité dans les commissions professionnelles consultatives afin de lutter contre la soumission de la formation aux intérêts des grandes entreprises et de garantir la présence des représentants de salariés en leur accordant les moyens nécessaires (droit à absence et indemnités). Nous libérerons les lycées agricoles de la tutelle des chambres d'agriculture et des lobbies. Nous interdirons d'autre part tout partenariat avec des groupes privés pour la diffusion de matériel.

Mesure 8 Information et sensibilisation aux bénéfices des protéines végétales

Oui. Nous nous appuyerons pour cela sur les dernières recommandations de l'ANSES et sur les travaux de plus en plus nombreux de chercheurs et de nutritionnistes qui montrent l'intérêt d'une alimentation végétale. L'éducation à la santé et notamment à l'impact de l'environnement au sens large du terme (alimentation, pollution...) sera au programme des élèves dès l'école primaire. Education à l'alimentation, à la consommation, des cantines bio, sensibilisation au gaspillage, potagers partagés, en ville, dans les centres bourg, dans les écoles, etc: généraliser ces pratiques participera à montrer que l'agriculture est l'affaire de tous et peut devenir le métier de chacun. Informer et sensibiliser la population aux bénéfices des protéines végétales trouvera toute sa place dans ces actions. Par ailleurs, les nouveaux programmes

des établissements publics de formation agricole seront en adéquation avec la politique agricole que nous voulons mettre en place, notamment la diminution de la consommation de produits d'origine animale. Ils permettront aux élèves et étudiants d'acquérir la capacité à s'émanciper, un esprit critique et de synthèse, une vision globale fondamentale dans une formation à une agriculture écologique et paysanne. De façon générale, notre système alimentaire doit permettre : l'offre de produits alimentaires de qualité pour toutes et tous (qualité gustative, nutritionnelle, absence de risques pour la santé), une évolution vers des filières et modes de consommation écologiquement durables, l'information et la formation nutritionnelle des citoyens ainsi que la fin des processus de sur-conditionnement et de gaspillage des produits alimentaires.

Mesure 9 Former les médecins et les personnels de santé sur les liens entre alimentation et santé

Oui c'est indispensable afin de mettre en place les mesures précédemment citées.

Mesure 10 Organiser une vaste campagne de santé publique en faveur d'une alimentation plus végétale

Oui. Un grand plan de santé publique sera mis en place. De manière générale, nous agirons au niveau des maladies chroniques liées à l'alimentation (lutte contre l'obésité et contre les abus de l'industrie agro-alimentaire, lutte contre la résistance microbienne liée à l'agriculture productiviste...). Un des axes de notre programme de santé consiste à mener une véritable politique de prévention : il s'agit d'abord de lutter drastiquement contre l'obésité et la malbouffe en interdisant à l'industrie agro-alimentaire d'abuser du sel, du sucre et des graisses. Un plan cancer sera intégré à ce grand plan de santé publique. La lutte contre les maladies liées à l'alimentation passe aussi par une meilleure prévention, qui se fait autant au niveau de l'école par un renforcement de la médecine scolaire et de l'éducation à la santé, qu'au niveau plus global d'une diminution des inégalités sociales. Nous voulons notamment que l'éducation des enfants au goût puisse jouer un rôle plus important dans le but de diminuer l'habitude systématique des protéines carnées.